

**LES ANIMAUX PESSACAIS PRIS EN CHARGE PAR LA SPA EN 2023**

La SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest\* assure pour le compte de la Ville de Pessac les activités de fourrière pour les animaux errants recueillis par la SACPA sur la commune de Pessac ou apportés directement par des habitants de la métropole bordelaise auprès de la SPA.

Vous trouverez ci-dessous les chiffres pour l'année 2023, issus de la base de données REFUGILYS de la SPA, comptabilisant les entrées et sorties des chiens, chats, nouveaux animaux de compagnie (NAC) ou autres animaux, pour l'activité fourrière.

\*SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest, 361 Avenue de l'Argonne, 33700 Mérignac

2022	CHIEN	CHAT	NAC/AUTRE	TOTAUX
<b>ENTREE</b>	97	40	7	144
Particuliers	18	16	4	38
SACPA	79	24	3	106

SORTIE	CHIEN	CHAT	NAC/AUTRE	TOTAUX
<b>SORTIE</b>	97	40	7	144
Fourrière repris par propriétaire	70	4	1	75
Sortie fourrière	26	30	5	61
Sortie fourrière association		1		1
Non adoptable		3		3
Animal échappé		1		1
Décédé	1	1	1	3

**Légende tableau**

**Entrée particulier:** animal déposé par un particulier directement auprès de la SPA de Bordeaux et du Sud-Ouest

**Entrée SACPA:** animal déposé par la SACPA qui assure le rôle d'ambulance animalière pour le compte de la Ville. La différence des chiffres déclarés dans le tableau SACPA 2022 et ce chiffre s'explique par le fait que lors d'une intervention, la SACPA peut récupérer parfois plusieurs animaux en une seule intervention.

**Sortie fourrière repris par le propriétaire:** l'animal a été récupéré par son propriétaire

**Sortie fourrière:** le propriétaire de l'animal n'a pas été retrouvé et l'animal est placé dans la partie REFUGE de la SPA et placé à l'adoption

**Sortie non adoptable:** cette catégorie concerne les chats errants trop sauvages pour être placé à l'adoption. En 2022, la SPA n'avait pas mis en place de dispositif pour pouvoir les remettre en liberté. Ces chats ont été euthanasiés.

**Animal échappé:** un animal échappé en fourrière et qu'il n'est pas été possible de retrouver.

**Sortie décédé:** animal décédé pendant la période de mise en fourrière.

**IMPORTANT:** Information dispositif chats errants de la Ville de Pessac: depuis 2021, la Ville de PESSAC en partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis et l'association de l'Ecole du Chat libre de Bordeaux, a mis en place un dispositif de capture des foyers de chats errants signalés via son formulaire en ligne sur pessac.fr. Les chats ainsi capturés sont stérilisés et identifiés au nom de la Fondation 30 millions d'Amis. Il sont ensuite relâchés sur la zone de capture et deviennent des chats libres présents sur Pessac. Une meilleure coordination ville et SPA devra permettre de limiter au maximum le nombre de chats sauvages euthanasiés.